



COMMUNIQUE DE PRESSE

Rennes le 3 novembre 2011

Le CRP et l'UGPVB accueillent favorablement l'orientation allemande visant à instaurer un salaire minimum

Après la déclaration du Président de la République visant à envisager une plus grande convergence dans le domaine économique entre la France et l'Allemagne, la presse allemande a révélé, le week-end dernier, que la Chancelière Allemande souhaitait étudier l'introduction d'un salaire minimum en Allemagne.

Le CRP et l'UGPVB ont engagé des travaux en 2009 et 2010 sur le dossier sensible des distorsions de concurrence dans la filière viande porcine lié au coût de la main-d'œuvre en Allemagne.

Dans le prolongement de ces travaux, une plainte a été déposée à Bruxelles début 2011 par le collectif contre le dumping social auquel le CRP et l'UGPVB participent. Si cette plainte est toujours en expertise au niveau européen, le CRP et l'UGPVB se félicitent de ce premier pas fait par la Chancelière Allemande.

Les Présidents du CRP et de l'UGPVB maintiennent la vigilance sur ce dossier et encouragent les dirigeants français à agir dans le même sens.

Contact : Jacques CROLAIS – 06.30.67.75.05